

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-

PRESIDENCE DU CONSEIL PRESIDENTIEL

-:-

GRANDE CHANCELLERIE  
DES ORDRES NATIONAUX

-:-

DECRET N°70-108/CP/CH.

du 30 Mai 1970

portant nomination et promotion à  
titre posthume et étranger dans  
l'ordre du MERITE SOCIAL -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL  
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil  
Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance N° 70-34/CP du 7 Mai 1970, portant Charte  
du Conseil Présidentiel ;
- VU le Décret N°70-81/CP du 7 MAI 1970, portant formation  
du Gouvernement ;
- VU la Loi N°62-40 du 31 Décembre 1962, portant création  
de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomina-  
tion du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
- VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomina-  
tion des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
- Sur proposition du Ministre de l'Education Nationale,  
de la Culture de la Jeunesse et des Sports et après  
avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
- Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er. - Est nommé et promu à titre posthume et étranger,  
dans l'Ordre du Mérite Social, au grade d'OFFICIER, pour prendre  
rang du 19 MAI 1970 -

Mr JAUEN Paul Joseph

Professeur de C.E.G. Agricole

Directeur du Bureau Technique d'études et de Documentation

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel

Par le Président du Conseil Présidentiel

Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

Fait à COTONOU, le 30 MAI 1970

M.S. COULIBALY

H. M A G A

AMPLIATIONS :

PCP	4	-	CS	6	-	CES	5	-	MEF	2	-	Ministères	11
SGG	4	-	JORD.	1	-	DCCT	1	-	IAA	1	-	Dtton St.	2
MCP	4	-	Gde Chan.	10	-	Int.	1	-				Amb. France	1
DEP	2	-	DGAJL	2	-	DGE	4	-	Minaicop	1			